

**Département**

Pyrénées Atlantiques

**Arrondissement**

Pau

**Délibération 2025-15 du Conseil Municipal du trois avril deux mil vingt-cinq**

Le trois avril deux-mil vingt-cinq à dix-neuf heures et zéro minute, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du Conseil Municipal sous la Présidence de Monsieur Pascal MORA, Maire.

**Effectif légal du Conseil Municipal : 27****Nombre de conseillers en exercice : 27****Nombre de conseillers présents physiquement : 19****Nombre de conseillers votants : 24****Date de la convocation : 20/03/2025****Date de mise en ligne : 04/04/2025**

Nom	Prénom	Présent(e)	Excusé(e)	Pouvoir à	Absent(e)
MORA	Pascal	X			
LAUGÉ	Martine	X			
LALUCAA	Florent	X			
SERRESSEQUE	Danielle	X			
CLAVERIE	Didier	X			
DELQUIGNIE	Béatrice	X			
LEYDERT	Stéphane	X			
GOUVET	Anne	X			
ALLAL	Ahmed	X			
SIAFFA	Serge		X	Martine LAUGÉ	
CROVELLA	Loïc		X	Didier CLAVERIE	
ROUZIERES	Nicole				X
LAVIGNE	Gwendoline	X			
SALAT	Didier		X	Jean-Pierre LACROIX	
LANOUILH	Éric				X
MORISOT	Pierre-Alexandre	X			
JAÉGLÉ	Christine	X			
CONESA	Claire	X			
BOONE	Emmanuelle	X			
FONTENIER	Jessica	X			
LACROIX	Jean-Pierre	X			
BERTHELOT	Christophe	X			
FRITHMANN	Alicia		X	Pierre-Alexandre MORISOT	
SABLÉ	Corentin				X
CASENAVE dit MILHET	Agnès	X			
KÉRUZORÉ	Marie			Agnès CASENAVE DIT MILHET	
AUGUSTO	Alain	X			

\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*

**Désignation du secrétaire de la séance**

Candidat(e) : Ahmed ALLAL est candidat

Ahmed ALLAL est désigné à l'unanimité secrétaire de séance.

\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*

## Délibération(s)

### **2025-15 : Budget principal communal – Constatation et affectation des résultats 2024**

**Rapporteur : Monsieur le Maire**

Considérant l'approbation du compte financier unique 2024 du budget principal, dans la présente séance.  
Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire.

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2024.

Considérant que le compte financier unique fait apparaître :

- Un excédent de fonctionnement de :	563 111.45 €
- Un excédent reporté de :	1 249 654.91 €
<b>Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :</b>	<b>1 812 766.36 €</b>
- Un déficit d'investissement de :	152 511.84 €
- Un déficit des restes à réaliser de :	6 495.83 €
<b>Soit un besoin de financement de :</b>	<b>159 007.67 €</b>

Le Conseil Municipal est invité à :

#### **DECIDER**

Art 1 - De l'affectation de l'excédent d'exploitation de l'exercice 2024 comme suit :

Résultat d'exploitation au 31/12/2024 : Excédent	1 812 766.36 €
Affectation complémentaire en réserve (1068)	409 162.69 €
Résultat reporté en fonctionnement (002)	1 251 091.83 €
Résultat d'investissement reporté (001) : Déficit	152 511.84 €

#### **Délibération votée :**

Pour : 21

Contre : 0

Abstention : 3 (Mme CASNAVE dit MILHET, Mme KÉRUZORÉ, M AUGUSTO)

\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents

Signature du secrétaire de séance

ALLAL Ahmed

